

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 57: Edouard-Marcel Sandoz

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Anniversaire

Trianon de Bagatelle

PAR EDMOND LEUBA

Tous ceux qui eurent le privilège de contempler et admirer l'Arche de Sandoz cet automne ont gardé le souvenir d'un monde magique et merveilleux et ne devant rien au conformisme habituel de l'exposition de sculpture typique. Le mérite de la présentation en revenait à M. Hilton Mc Connico, bien connu à Paris et ailleurs pour son imagination débordante et facétieuse. Au lieu d'aligner les oeuvres dans un ordre ou désordre plus ou moins convenu, le metteur en scène avait transformé le charmant petit palais du Trianon en une oasis de verdure, serre ou jardin, en revêtant les murs intérieurs d'un tissu vert dans lequel étaient ménagées moult anfractuosités où gîtaient les animaux du bestiaire cher à l'artiste, qui paraissaient y avoir pris vie.



Cette remarquable exposition, s'additionnant à d'autres préalables à Paris (galerie Gismondi, fondation Taylor, Louvre des Antiquaires) et à l'édition d'une remarquable monographie "Découvrir Sandoz" (Editions du Grand Pont, 9, place de l'Odéon, Paris 6^{ème}), vont-elles faire émerger notre sculpteur du creux de la vague qui suit dans la carrière de tout artiste l'heure du décès et d'autant plus inexorablement que les honneurs l'ont comblé ?

Il faut admettre que le choix esthétique de Sandoz de se rattacher à l'Art néo-classique auquel il fut toujours fidèle, malgré quelques incartades vers l'Art Déco, allait l'éloigner des Phares de l'époque, Rodin en tête, ou des résurgences romantiques de Barye, pour le ranger parmi les tenants de l'Art officiel comme Fremiet et Antonin Mercié.

A y regarder de près, c'est un peu légèrement jugé. Bien

sûr il bénéficia aux Beaux-Arts du quai Malaquais de la formation due aux maîtres de l'époque. Il y apprit en tout cas les arcanes de son métier de sculpteur et c'est une joie

que d'en découvrir les facettes, de voir qu'il sait travailler avec une égale maîtrise la fonte, la pierre (en taille directe), le bronze, le bois et les gemmes précieuses.

Mais en plus des choses apprises, ce sont celles que son esprit curieux et orienté vers la science lui fit découvrir qui sont les plus remarquables. Le secret et les lois des patines entre autres qui l'ont tant préoccupé et amené à des résultats si surprenants et magnifiques.



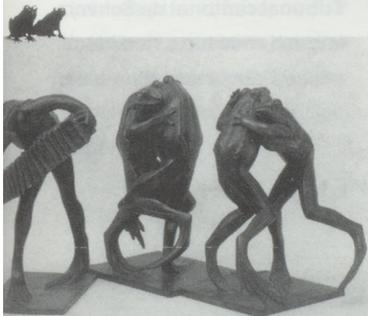
Petit glossaire du Lac

Ce qui lui aura permis de se distinguer dans la tradition Néo-classique, c'est son affinité intense avec l'animal. Il y a là une sorte de panthéisme tant le rapport est intime. Le modèle n'est pas seulement étudié de près, il s'y mêle une sorte d'osmose. Chacun est représenté dans sa pose favorite, tous sont à leur maximum d'éclat. On pense aux vers de l'Invitation au voyage de Baudelaire.

"Là, tout n'est qu'ordre et beauté,

Luxe, calme et volupté."

Nul doute qu'une certaine tendance qui se fait jour par les choix de bon nombre d'oeuvres accrochées au musée d'Orsay et même au nouveau Louvre, où l'un des architectes remet en valeur un plafond de Carolus Durand, ne rétablisse à sa juste place dans l'histoire de l'art du début du vingtième siècle un artiste aussi personnel et éminent. ■



Bacouni (n.m.) : marinier qui naviguait sur les barques du lac.

Bargagner (v.i.) : se dit lorsque le vent (les airs) soufflent de part et d'autre sans vigueur et qu'on ne sait comment les prendre. "Ça bargagne": cela évolue dans tous les sens sans direction précise. S'emploie aussi lorsque, dans une réunion, chacun exprime son avis sans que l'on sache comment s'orienter ou se décider.

Barque du Léman (n.f.) : lourd chaland de transport, mu à la voile, les barques ayant généralement deux voiles latines entrecroisées portant 150 à 200 mètres de toile. Une barque (4 à 5 m de large, 20 à 25 m de long) enlevait jusqu'à 150 m³ de matériaux (pierre de Meillerie ou sable). Au début du siècle, il y eut jusqu'à 80 barques sur le Léman. Il n'en reste que deux (la "Neptune" et la "Vaudoise") restaurées à grands frais... et dont l'objet n'est plus que spectaculaire et convivial.

Battre le replat (v.i.) : il n'y a plus de vent du tout, mais encore des vaguelettes mouvant l'eau dans tous les sens. Le bateau vacille comme une coque de noix.

Brick (n.m.) : barque de moins de 80 m³. Parfois grée à l'anglaise avec foc et tape-cul.

Chaloupe (n.f.) : désignait au début du siècle, sur le Léman, les bateaux de plaisance à quille. Certaines chaloupes jaugeaient plus de 10 tonnes et portaient 240 m² de voile, tel l'*Ibis* du Dr Marcet, décrit par Guy de Pourtalès dans son merveilleux récit "Marins d'eau douce" (Payot, éd.).

Cossaire (n.f.) : petite barque ne prenant que 30 à 40 m³, non pas sur le pont

comme la barque, mais en cale. Bateau rapide et dangereux car sans quille. Bien des cossaires ont été victimes d'un coup de joran ou de borman.

Étire (n.f.) : longue perche servant à pousser les barques par petit fond et en l'absence de vent, le bacouni marchant le long du bordage en ayant fiché son étire dans le sol. Par bon vent, on faisait Meillerie - Genève en 5-8 heures. A l'étire, il fallait 2 à 3 jours. De même à la "maille", sorte de harnais auquel s'attelaient les bacounis pour tirer la barque lorsque l'aménagement du rivage le permettait.

Goger (v.t.) : faire gonfler, en l'immergeant, les bordages d'un bateau mis à sec pour un temps. On "goge" également un tonneau qui n'a pas servi depuis un certain temps. S'emploie aussi (mais pourquoi ?), comme équivalent de couvrir: il "goge une grippe".

Liquette (n.f.) : petite barque à fond plat, servant pour la pêche à la ligne à quelques mètres du rivage.

Ménis (n.m.) : filets à perches qui se tendent à faible profondeur, c'est-à-dire en dehors du mont (la partie où le lac plonge à 150-170 m dans le lit du Rhône). On laisse les ménis (ou régamets) dériver légèrement pendant un ou deux jours.

Monte (n.f.) : grand filet utilisé de jour pour balayer une portion du territoire de pêche. Il faut deux solides gaillards pour remonter, chacun en tenant un bout, ce filet de 100 m de long sur un canot de 4 m. Certains coups de monte sont fructueux; d'autres ne rapportent que détritrus.

Mouler (v.i.) : faiblir (pour le vent). "Ça moule": le

vent s'abaisse peu à peu.

Naviot (n.m.) : canot annexe d'une barque ou d'une cossaire. Servait à la fois d'embarcation de secours (car les barques coulaient) et de navette entre l'ancre et le bord. Était aussi utilisé pour le débarquement ou l'embarquement des matériaux en cas de mauvais temps ou d'abordage difficile.

Perret (n.m.) : plan incliné établi en maçonnerie dans un port (cale) permettant de tirer les bateaux au sec.

Pétufle (n.f.) : vessie de porc gonflée et fermée hermétiquement pour servir de flotteur aux filets. Par assimilation: vessie (en caoutchouc) d'un ballon de football, de basket ou de rugby; enflure quelconque, ganglion, etc... "Il a une pétufle".

Pics (n.m.) : longs filets immergés à 15-20 mètres de fond d'environ 100 à 120 m chacun qui, entraînés la nuit par le courant, permettent de prendre féras, truites du lac et, parfois, ombles chevaliers. On immerge les pics à la tombée de la nuit et on les récupère au lever du jour, parfois à plusieurs kilomètres du lieu de la pose. Le pêcheur les surveille la nuit (ils sont marqués par des falots tempête flottant sur un petit radeau) pour savoir "où ils vont aller".

Pollet (n.m.) : flotteur consistant en une pièce de liège où l'on plantait 3 à 4 plumes de poule ou d'oie. Servait à marquer le départ ou la fin d'un filet ou encore un ancrage quelconque (bouée).

Vents du lac : joran, borman, sêchard, morgaïs, bise, vent blanc, vaudaire, etc... Vents divers et plus ou moins dangereux dont nous reparlerons. ■

PAR
PIERRE JONNERE

LEXIQUE

LE MESSAGE SUISSE
DÉCEMBRE 93